

Vendredi 4 novembre 2011

Résultats des élections de membres des comités, commissions et autres organes subsidiaires créés par la Conférence générale

Point 13.2 Comité juridique

Elus sans vote :

Groupe I : Etats-Unis d'Amérique, France, Israël, Italie
Groupe II : -----
Groupe III : Costa Rica, Guatemala, Nicaragua
Groupe IV : Afghanistan, Kazakhstan, République de Corée, Thaïlande
Groupe V (a) : Kenya, Madagascar
Groupe V (b) : Algérie, Bahreïn, Soudan, Yémen

Point 13.3 Comité du Siègre

Elus sans vote :

Groupe I : France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Groupe II : Albanie, Ukraine
Groupe III : Chili, El Salvador, Venezuela (République Bolivarienne du)
Groupe IV : Philippines, Thaïlande
Groupe V (a) : Côte d'Ivoire, Gambie, République démocratique du Congo
Groupe V (b) : Egypte

Point 13.4 Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement

Elus sans vote :

Mme Léa Akissi (Côte d'Ivoire)
M. Adnan Badran (Jordanie)

Point 13.5 Conseil du Bureau international d'éducation (BIE)

Elus après l'organisation d'un vote pour les groupes II et V(a).

Groupe II (3 sièges à pourvoir)

Bulletins nuls: 5

Nombres de votes par ordre décroissant :

Bulgarie	128
Slovaquie	122
Arménie	108
Lettonie	102

Groupe V(a) (3 sièges à pourvoir)

Bulletins nuls: 4

Nombres de votes par ordre décroissant :

Sénégal	114
Nigéria	100
Burkina Faso	72
Niger	53
Gambie	47
Zambie	47
Burundi	27
Tchad	24

La composition du Conseil est ainsi la suivante :

Groupe I :	Suisse
Groupe II :	Arménie, Bulgarie, Slovaquie
Groupe III :	Honduras
Groupe IV :	Chine, Inde, Malaisie, Philippines, République de Corée
Groupe V (a) :	Burkina Faso, Nigéria, Sénégal
Groupe V (b) :	Bahreïn

Point 13.6 Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous (PIPT)

Elus après l'organisation d'un vote pour le groupe V(a).

Groupe V(a) (3 sièges à pourvoir)

Nombres de votes par ordre décroissant :

République-Unie de Tanzanie	136
République démocratique du Congo	109
Niger	86
Togo	70
Zambie	70

La composition du Conseil est ainsi la suivante :

Groupe I :	Autriche, Belgique, Israël
Groupe II :	AUCUN SIEGE POUR LE GROUPE II
Groupe III :	Grenade, Pérou, Uruguay
Groupe IV :	Indonésie, Iran (République islamique d'), Kazakhstan, Mongolie
Groupe V (a) :	Niger, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie
Groupe V (b) :	Oman

Point 13.7 Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB)

Elus après l'organisation d'un vote pour le Groupe V(a).

Bulletins nuls: 5

Groupe V(a) (4 sièges à pourvoir)

Nombres de votes par ordre décroissant :

Kenya	133
Ghana	106
République-Unie de Tanzanie	101
Côte d'Ivoire	100
République démocratique du Congo	94
Burkina Faso	84

La composition du Conseil est ainsi la suivante :

Groupe I :	Israël, Luxembourg, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Groupe II :	Bélarus, Estonie, Ukraine
Groupe III :	Chili, Costa Rica, Haïti, Honduras
Groupe IV :	Iran (République islamique d'), Japon, République de Corée, Thaïlande, Viet Nam
Groupe V (a) :	Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, République-Unie de Tanzanie
Groupe V (b) :	Egypte

Point 13.8 Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI)

Elus après l'organisation d'un vote pour le groupe V(a).

Bulletins nuls: 6

Groupe V(a) (4 sièges à pourvoir)

Nombres de votes par ordre décroissant :

Madagascar	124
Kenya	121
Mali	111
Côte d'Ivoire	88
Niger	82
Tchad	77

La composition du Conseil est ainsi la suivante :

Groupe I :	Allemagne, Pays-Bas, Suède, Suisse
Groupe II :	Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Pologne
Groupe III :	Chili, Haïti, République dominicaine, Uruguay
Groupe IV :	Australie, Mongolie, Pakistan
Groupe V (a) :	Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Mali
Groupe V (b) :	Koweït, République arabe syrienne, Soudan, Yémen

Point 13.9 Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale (PRBC)

Elus après l'organisation d'un vote pour les groupes II et V(a).

Groupe II (2 sièges à pourvoir)

Bulletins nuls: 5

Nombres de votes par ordre décroissant :

Pologne	108
Azerbaïdjan	82
Bulgarie	77
Lituanie	54

Groupe V(a) (2 sièges à pourvoir)

Bulletins nuls: 8

Nombres de votes par ordre décroissant :

Cameroun	103
Madagascar	92
Zambie	68
Burundi	55

La composition du Conseil est ainsi la suivante:

Groupe I :	Chypre, Suisse, Turquie
Groupe II :	Azerbaïdjan, Pologne
Groupe III :	Pérou
Groupe IV :	Afghanistan, Japon
Groupe V (a) :	Cameroun, Madagascar
Groupe V (b) :	Egypte, République arabe syrienne

Point 13.10 Comité exécutif de la Campagne internationale pour la création du musée de la Nubie à Assouan et du musée national de la civilisation égyptienne au Caire

Elus après l'organisation d'un vote pour le groupe V(a).

Bulletins nuls: 11

Groupe V(a) (2 sièges à pourvoir)

Nombres de votes par ordre décroissant :

Mali	86
Cameroun	80
Niger	72
Burkina Faso	68

La composition du Conseil est ainsi la suivante :

Groupe I :	Finlande, France, Suisse
Groupe II :	République tchèque

Groupe III : Brésil, Pérou
 Groupe IV : Iran (République islamique d')
 Groupe V (a) : Cameroun, Mali
 Groupe V (b) : Egypte, Soudan

Point 13.11 Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)

Elus sans vote :

Groupe I : Etats-Unis d'Amérique, Norvège, Pays-Bas, Suède, Turquie
 Groupe II : Azerbaïdjan, Croatie, Pologne
 Groupe III : Honduras, Pérou, République dominicaine
 Groupe IV : République populaire démocratique de Corée
 Groupe V (a) : Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Gambie, Kenya, Niger, Togo
 Groupe V (b) : Algérie, Yémen

Point 13.12 Conseil intergouvernemental du programme « Gestion des transformations sociales » (MOST)

Elus après l'organisation d'un vote pour le groupe V(a).

Bulletins nuls: 3

Groupe V(a) (5 sièges à pourvoir)

Nombres de votes par ordre décroissant :

Kenya	134
Madagascar	125
Congo	124
Mali	118
Burkina Faso	110
Niger	96
Togo	63

La composition du Conseil est ainsi la suivante :

Groupe I : Espagne, Turquie
 Groupe II : Lituanie, Slovaquie
 Groupe III : Argentine, Costa Rica, Honduras
 Groupe IV : Chine, Sri Lanka, Thaïlande
 Groupe V (a) : Burkina Faso, Congo, Kenya, Madagascar, Mali
 Groupe V (b) : Algérie, Libye

Point 13.13 Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB)

Elus sans vote :

Groupe I : Canada, Danemark, Israël
 Groupe II : Fédération de Russie
 Groupe III : Argentine, Mexique, République dominicaine
 Groupe IV : Inde, Indonésie, Nouvelle-Zélande, Pakistan, République de Corée, Thaïlande
 Groupe V (a) : Cameroun, République-Unie de Tanzanie, Zambie

Groupe V (b) : Jordanie, Koweït, Tunisie

Point 13.14 Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPE)

Elus après l'organisation d'un vote pour le Groupe V(a).

Groupe V(a) (1 siège à pourvoir)

Bulletins nuls : 9

Nombres de votes par ordre décroissant :

Zambie	59
Niger	56
Burundi	47

La composition du Conseil est ainsi la suivante :

Groupe I :	Turquie
Groupe II :	Azerbaïdjan, Croatie
Groupe III :	Colombie, Cuba
Groupe IV :	République populaire démocratique de Corée
Groupe V(a) :	Zambie
Groupe V (b) :	Jordanie

Point 13.15 Conseil d'administration de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)

Elus sans vote :

M. Pablo Tactuk (République dominicaine)
 M. R. Govinda (Inde)
 M. Azam Abdullaev (Ouzbékistan)

Point 13.16 Nomination d'un Commissaire aux comptes

Bulletins nuls: 2

OUI: 148

NON : 2

Abstentions : 19

Elus avec 148 votes

M. Didier MIGAUD (France)

